

POLYNÉSIE FRANÇAISE DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES



DECLARATION DE DISSOLUTION D'UNE FONDATION (IMPERATIVEMENT ACCOMPAGNEE DE L'ACTE A L'ORIGINE DE LA DISSOLUTION)

1	Denomination de la fondation :
2	Objet:
3	Siège:
4	Durée :
5	Dénomination sociale, nom, prénoms, date de naissance et nationalité des membres fondateurs :
6	Montant cumulé en F CFP des dotations initiales et des donations en numéraires des membres fondateurs : En chiffres : En lettres :
7	Cause de la dissolution : ☐ statutaire ☐ volontaire ☐ judiciaire
8	Nom, prénoms et adresse du liquidateur :
9	Montant et composition de l'actif net :
10	Attributaire(s) de l'actif net : Dénomination de la fondation attributaire (s'il y a plusieurs fondations attributaires, préciser la nature et le montant de l'actif net dont bénéficie chaque fondation) : Dénomination de tout autre organisme (par arrêté pris en conseil des ministres, en l'absence de désignation par le conseil d'administration et de disposition statutaire) :
11	Date de dépôt de la déclaration :/
12	Signature et cachet du déclarant précédé de la mention «lu et approuvé»:
	Feuillet 1/2

Les données à caractère personnel collectées par la Direction générale des Affaires économiques (DGAE), directement auprès de vous font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des demandes de création des fondations.

Ce traitement est fondé sur la mission d'intérêt public de la DGAE, en matière économique. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du pays n° 2016-31 du 25 août 2016 relative à la fondation en Polynésie française.

Les données à caractère personnel indiquées dans les documents transmis sont, à ce titre, obligatoires. A défaut, la DGAE ne pourra satisfaire à votre demande.

Elles sont à destination de la cellule des activités et professions réglementées de la DGAE conformément à l'arrêté n° 1036 CM du 21 juillet 2011 modifié portant création, organisation et fonctionnement du service administratif dénommé « Direction générale des Affaires économiques ». Elles sont conservées pendant 1 an à compter de la cessation de l'activité de la fondation.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, que vous pouvez exercer, en justifiant de votre identité, aux adresses suivantes :

Direction générale des affaires économiques BP 82 – 98 713 Papeete TAHITI

Tél.: (+689) 40 50 97 97 Fax: (+689) 40 50 97 79

Courriel: secretariat.dgae@administration.gov.pf

Pour des questions sur vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données aux adresses suivantes : DPO, à la Direction du Système d'Information de la Polynésie française (DSI),

BP 4574 - 98 713 Papeete

 $Courriel: \underline{dpo@administration.gov.pf}.$

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.